



SÉNAT

LA PRÉSIDENTE

**Discours de Mme Christine Defraigne,
Présidente du Sénat,
à l'occasion de l'action WAW 2015 Solutions**

Vendredi 20 mars 2015

Geachte Dames en Heren Ministers,

Geachte Dames en Heren Burgemeesters,

Waarde collega's,

Mijnheer de Voorzitter van het Wereldjongerenparlement voor water,

Mesdames et Messieurs,

Dieter Telemans et Good Planet ont de la suite dans les idées. En effet, en 2007, ils ont présenté ici même une exposition de photos intitulée « *Troubled Waters* », qui avait suscité beaucoup d'émotions, tant les images nous confrontaient aux problèmes liés à l'eau : les conséquences du manque d'eau comme la question de sa pollution ou des ravages que l'eau peut engendrer. La question qui revenait inlassablement : Comment réagir face à l'ampleur de ces défis ?

J'exprime ici donc toute ma gratitude à Dieter Telemans, Yann Arthus-Bertrand et Good Planet qui nous offrent à travers « *WAW2015solutions* » des pistes concrètes pour protéger cette ressource oh combien précieuse.

Ils nous invitent en effet à partager des idées autour de l'eau pour que nous puissions tous agir, et ce où que nous soyons et avec les moyens dont nous disposons.

En prenant soin de l'eau, nous prenons soin de nous, car l'eau est le principal constituant du corps humain. Quand l'action politique œuvre à appliquer une loi universelle, des résultats probants sont obtenus. Parcourons ensemble différents échelons de pouvoir.

A l'échelle mondiale, M. Ban Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies, a présenté il y a quelques semaines son rapport de synthèse qui porte le titre « *La route vers la dignité d'ici à 2030* ». Cette vision centrée sur l'être humain et la nature est portée par trois axes, à savoir « *l'élimination de la pauvreté, la transformation de nos vies et la protection de la planète* ».

De meesten onder jullie herinneren zich dat in het jaar 2000, 191 lidstaten van de VN acht Millenniumdoelstellingen hebben onderschreven. De 7e doelstelling streefde tegen 2015 naar een halvering van het aantal mensen dat geen duurzame toegang heeft tot veilig drinkwater of essentiële sanitaire voorzieningen. Dit wereldwijde plan heeft ertoe bijgedragen om dit ook daadwerkelijk te realiseren. Meer dan 2,3 miljard mensen krijgen nu toegang tot drinkbaar water. Ondanks die vooruitgang zijn er nog steeds 748 miljoen mensen die voor hun drinkwater afhankelijk zijn van een onveilige waterbron.

Niet-drinkbaar water blijft nog altijd de eerste doodsoorzaak ter wereld ! Het doodt 5 miljoen mensen per jaar. Dat is 10 keer meer dan er mensen sterven in oorlogen. Bovendien hebben twee mensen op vijf geen toegang tot sanitaire voorzieningen.

Deze cijfers zijn angstaanjagend. De oplossingen die hier worden uitgebeeld, plakken op een baxter, die voor mij symbool staat van een strijd tussen leven en dood. Hier hangen de baxters aan een boom. Ik ervaar het als een uitnodiging om de vruchtbare ideeën te plukken en te verspreiden.

Volgende maand heeft het 7^{de} Wereldwaterforum plaats in Seoul, hetgeen met 30.000 aanwezigen de grootse bijeenkomst is over water. Het Wereldjongerenparlement voor water, bestaande uit 85 jongeren uit de hele wereld, neemt hieraan deel. Stellen jullie voor, de Voorzitter van de

Wereldjongerenparlement is een Belg en ik ben blij om Bart De Vos vandaag te mogen ontvangen. Goodplanet zal ervoor zorgen dat de WAW2015 solutions tentoonstelling in Seoul zal worden getoond. Vandaag ontvangen wij in de Senaat 100 jongeren van de ScheldeJongerenparlement, die deze namiddag in de plenaire vergadering eveneens 4 wateroplossingen zullen bespreken.

Au niveau de l'Union européenne, deux directives établissent un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau. Ces directives ont pour objectif général d'atteindre d'ici fin 2015 le bon état des différents milieux aquatiques sur tout le territoire européen. Elles ont été les catalyseurs pour une gestion durable de l'eau en Europe. Cette année, les 28 Etats Membres se penchent sur une nouvelle directive EAU pour les 5 années à venir.

Au niveau belge, le 13 novembre dernier, le gouvernement a rappelé, devant le parlement, sa volonté de mettre en œuvre l'article 7bis de la Constitution qui stipule que « *dans l'exercice de leurs compétences, l'Etat fédéral, les communautés et les régions poursuivent les objectifs d'un développement durable, dans ses dimensions sociale, économique et environnementale, en tenant compte de la solidarité entre les générations.* »

Cette volonté se traduira concrètement dans un plan de développement durable qui sera établi et arrêté d'ici octobre 2015 (conformément à l'article 6 de la loi du 5 mai 1997). Avant Pâques, un projet de plan sera soumis à la population¹. Les

¹.

[Art. 4.](#)¹ § 1er. L'avant-projet de plan est préparé par la Commission. Elle le transmet au ministre qui le soumet au Conseil des Ministres pour délibération.

Ensuite, au nom du Conseil des Ministres, le ministre présente simultanément l'avant-projet de plan aux Chambres législatives, aux Conseils et aux Gouvernements des Régions et des Communautés.

§ 2. Sur avis de la Commission, le Roi fixe les modalités de consultation de la population lors de la préparation de l'avant-projet.

§ 3. Dans les soixante jours suivant la communication de l'avant-projet de plan, le Conseil communique son avis motivé sur l'avant-projet.

§ 4. Dans les soixante jours suivant l'échéance du délai visé au paragraphe 3, la Commission examine les avis rendus et rédige le projet de plan. Elle transmet au ministre qui soumet au Conseil des Ministres le projet de plan ainsi que les avis.¹

Loi du 5 mai 1997 sur le développement durable

parlementaires, tout comme les citoyens, seront invités à veiller à ce que ce plan comprenne des mesures efficaces.

Je suis donc particulièrement heureuse de vous accueillir ici, au Palais de la Nation, pour lancer l'Action WAW2015 qui a pour but de sensibiliser les acteurs politiques à l'établissement d'un nouveau plan ambitieux et particulièrement au sujet de la problématique de l'eau.

Le Sénat, où l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions se rencontrent, est notamment appelé à examiner des matières dites transversales, qui nécessitent une action concertée de tous, au-delà des répartitions des compétences internes belges. C'est pourquoi notre Assemblée est un lieu privilégié pour s'intéresser au problème de l'eau. En effet, les travaux du Sénat contribuent à renforcer les actions des uns et des autres, tout en assurant que tous les aspects de la problématique soient suivis et pris en compte.

L'eau, c'est la Vie. Si nous voulons rester en vie, nous avons le pouvoir de mettre en place une gestion durable de l'eau. Osons réaliser certaines solutions proposées ici, car nous avons une mission, celle de garantir pour tous l'accès à l'eau potable !

Ik ben in ieder geval vastberaden om hieraan te werken. Uw aanwezigheid getuigt eveneens van uw inzet. Eendracht maakt macht!
